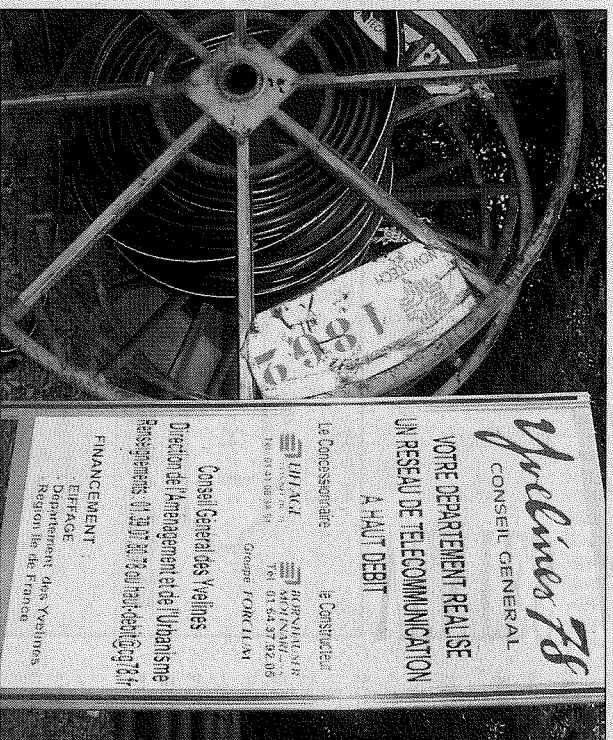


Les Yvelines 100% haut débit : c'est en marche

La fibre optique pour l'ensemble des foyers et des entreprises yvelinoises peut devenir une réalité à moyen terme. Le conseil général entend bien s'en donner les moyens.



DISPOSER DU HAUT DÉBIT est devenu si commun que l'on peine à imaginer que des foyers en sont encore privés. Pourtant, il y a dans les Yvelines nombre de villages, d'entreprises ou de parties d'agglomérations qui n'y ont pas encore accès. Or, ces nouvelles technologies constituent un atout dans le secteur économique, un attrait pour le département et l'opportunité de travailler à domicile pour les Yvelinois qui ont fait ce choix. Or, c'est justement pour renforcer l'attractivité de son territoire que le conseil général a entrepris de l'équiper. C'était en 2004. L'initiative a séduit la Région, qui a apporté sa pierre financière à l'édifice et nombre de départements ont, depuis, suivi l'exemple yvelinois.

UNE TÂCHE CONSIDÉRABLE...

La première étape a consisté à construire un réseau de fibre optique de 205 km et améliorer l'offre accessible via le réseau téléphonique (DSL). Cette première phase en

D'ici quelque temps, les panneaux de chantiers annonçant l'arrivée du haut débit pourraient fleurir dans les communes du département.

appelant une seconde, le réseau initial a été prolongé sur 300 km, afin d'acheminer la fibre optique dans les locaux des entreprises implantées en zones d'activités. Ces travaux sont en cours et la mise en service n'interven-

dra qu'en 2011. En lançant cette seconde étape, à l'automne dernier, Alain Schmitz avait admis que le maillage restait incomplet et qu'il faudrait envisager d'aller au-delà. Notamment, pour relier les particuliers et l'ensemble des

acteurs éducatifs, sociaux ou économiques situés en dehors des zones d'activités. « Pour eux, l'intérêt d'un accès à ces services numériques performants est tout aussi important que pour les entreprises », a souligné Yannick Tasset (UMP-Poissy sud) en présentant le dossier en séance du conseil général. Cela concerne particulièrement les zones rurales des Yvelines, mais pas uniquement puisque des points noirs disséminés persistent sur l'ensemble du territoire. « Les enjeux de la poursuite du raccourcissement numérique sont bien réels », a assuré Alain Schmitz, même si l'ampleur de la tâche est elle-même considérable. »

... **ET CÔUTEUSE** Le coût l'est tout autant, puisque le raccordement en fibre optique (support autorisant les débits les plus importants) des 650 000 foyers yvelinois coûterait 900 millions d'euros. De son côté, l'Etat va affecter au développement du numérique 2 milliards d'euros du Grand emprunt national, et les Yvelines espèrent bénéficier d'une partie de cette enveloppe. Sans attendre, le conseil général va donc établir son propre schéma directeur d'aménagement numérique, afin que pour les sept zones dites rentables (Velizy-Villacoublay, Marly-le-Roi, Le Chesnay, Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury, Guyancourt et Viroflay) et tout le territoire yvelinois, il soit en mesure à brève échéance d'afficher ses propositions en matière d'infrastructures et équipements numériques, et de pouvoir bénéficier des subventions de l'Etat. Au nom du groupe des socialistes et apparentés, Jean-Louis Barth (Ablis) s'est félicité de cette initiative qui a été adoptée à l'unanimité.

Pascalie Tessier

Pour une publicité dans les nouvelles

Notre service commercial

Tél. 01 30 97 72 30